



Commune de Massongex

Tél. 024.471.37.12 – info@massongex.ch

www.massongex.ch

RESUME DES DECISIONS DU CONSEIL AU 4^{ème} TRIMESTRE 2023

Durant cette période, le Conseil :

• A décidé

- D'octroyer des subventions à la réalisation d'une mesure du programme bâtiments
- De délivrer le mérite culturel à l'Echo de Châtillon
- De préavis favorablement la convention de MobiChablais ainsi que son avenant
- De valider la pré-convention du financement du Pont du Rhône
- D'autoriser la manifestation « Valerette Altiski »
- De valider la nouvelle clé de répartition financière du secteur concernant la paroisse catholique
- D'accepter les budgets 2024 de la Commune et de la Bourgeoisie
- D'accepter le budget de la paroisse protestante et la paroisse catholique
- D'accepter une demande de remise d'impôt
- De donner l'autorisation de forage MBR à Geoval
- De donner un accord de principe pour le mandat d'analyse climatique dans le cadre de l'Agglo sans frais pour la commune
- De valider les documents pour l'audit de « Cité de l'énergie »
- De refuser une participation de principe à la construction d'une piscine couverte de 50 mètres dans le cadre de Chablais Région
- De signer une convention concernant les mesures anticipées MBR3
- De modifier la ZCIP à Daviaz
- De valider l'agenda 2024
- De donner l'accord aux classes primaires de planter un arbre dans la cour d'école
- De valider le choix d'abris bus à l'arrêt gare
- D'engager M. Michel Mayor pour donner les cours de natation aux élèves des classes primaires
- D'accepter la baisse de temps de travail de Mme Roduit Lorédana à 80% dès le 1.1.2024
- De prolonger l'offre MobiChablais en prenant à sa charge la moitié de la carte prépayée jusqu'en juin 2024
- De renouveler l'autorisation d'exploiter un service de taxis B à M. Attal Gilles
- De valider une offre de signalisations complémentaires dans le village

• A pris connaissance

- du préavis du Canton concernant la révision du règlement du cimetière
- du calendrier des vins chauds
- de l'avant-projet de révision totale de la loi sur la formation et la recherche universitaire
- du programme de politique énergétique
- de la loi sur l'agriculture
- du rapport concernant les îlots de chaleur sur la commune
- du dossier du Golf
- de l'avant-projet de loi sur la santé



Commune de Massongex

Tél. 024.471.37.12 – info@massongex.ch

www.massongex.ch

- **A traité les demandes d'autorisation de construire de compétence communale suivantes**

Probat Développements SA, parcelle N° 1325 pour la pose de deux baies vitrées pour la création d'un jardin d'hiver non chauffé, terrasses du rez

AFM, parcelle N° 2044: mise en conformité d'une palissade

Probat Développement pour l'immeuble les Noyers, parcelle N° 1325 pour le choix des couleurs

Zanti Massimiliano, parcelle N° 2058, pour la pose d'une cabane de jardin

Bertizzolo Florent, parcelle N° 1655 : mise en conformité, remblayage avec 20 cm de grave sur 495 m2 et pose d'une clôture pour places de parc temporaire

Alter Dominique, parcelle N° 1952 pour la pose d'une barrière sur couvert pour créer un balcon

De compétence cantonale

Commune, parcelles N° 2020, 790, 794 et 1960 pour l'assainissement des chemins agricoles – 3^{ème} étape chemin d'exploitation N° 33 (chemin de la Vorpillère)

Annonce publique d'installation solaire

Pasquier Patrick, parcelle N° 1853 : 20 capteurs pour 39 m2

Jaquier Christian, parcelle N° 1954 : 21 capteurs pour 40 m2

Zwicky Charles, parcelle N° 1326 : 48 capteurs pour 92 m2

Stoll Séverin, parcelle N° 1341 : 16 capteurs pour 31.24 m2

Moix Eddy, parcelle N° 1200 pour la pose de 26 capteurs sur une surface de 50,7 m2

Martenet Jeames, parcelle N° 400 pour la pose de 28 capteurs sur une surface de 54 m2

Massongex, le 22 décembre 2023

Administration communale

La Présidente : La Secrétaire :
Sylviane Coquoz Sandra Mariétan